

N° 2026-04-06

Département des Yvelines
Arrondissement de Rambouillet
Canton de d'Aubergenville
Commune Le Tremblay-sur-Mauldre

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE - FRATERNITE

Extrait du registre des délibérations
Du Centre Communal d'Action Sociale

Date de convocation : **7 avril 2026**

Nombre de membres en exercice : **9**

Nombre de membres présents : **7**

Nombre de membres excusés : **2**

Nombre de membres non excusés :
néant

Nombre de membres votants : **7**

Objet : **Soirée Année 80 –
Fixation des Tarifs**

L'an deux mil vingt-six, le 16 avril à 16 heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué, s'est réuni en la maison commune sous la présidence de Madame **Françoise CHANCEL**.

Étaient présent(e)s :

Pauline **Hoffmann**, Hélène **Jean-Baptiste**, Corinne **Manchon**, Marie-Laure **Robin** représentant le Conseil municipal, Patricia **Grospretre**, représentant les associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions, Anne **Prettre** représentant les personnes âgées,

Étaient absente(s) excusée (s) : Nelly **Dufour** représentant les personnes Handicapées, Pascale **Lagarde**, représentant l'Union Départementale des Associations des Familles,

Madame la présidente propose aux membres du Centre Communal d'Action Social de bien vouloir fixer le prix du repas de la soirée année 80, organisée le 6 juin 2026 comme suit :

- Repas adulte : **25 €**
- Repas enfant 10 ans à 16 ans : **14€**
- Moins de 10 ans : **gratuit**

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Présidente,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, après en avoir délibéré,

Pour : **7**

Contre : **0**

Abstention : **0**

Décide d'appliquer les tarifs ci-dessus pour de la soirée année 80 organisée le 6 juin 2026.

La Présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication, de son affichage, ou de sa notification

Extrait certifié conforme,
Fait au Tremblay-sur-Mauldre
Le 20 avril 2026

Reçue à la Préfecture le 20 avril
2026

Publiée le 21 avril 2026

La Présidente,
Françoise CHANCEL



The image shows a handwritten signature in black ink over a blue circular official stamp. The stamp contains the text: 'CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE' around the perimeter, 'MAIRIE LE TREMBLAY sur MAULDRE 78490' in the center, and a small star at the bottom. The signature is written over the stamp.